

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2020**

CREATION DES COMMISSIONS SECTORIELLES

L'an deux mille vingt, le vendredi 25 du mois de septembre à dix-huit heures, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Electricité de la Guadeloupe, dûment convoqué s'est réuni à la salle des délibérations du syndicat, sous la présidence de Monsieur Daniel DULAC, le président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée syndicale.

	TITULAIRES		Présents	Abs, exc	SUPPLEANTS		Présents	Abs, exc
	1	DAVID	Pierre-Emile		X	HOUBLON	Christine	
2	MERIDAN	Didier	X		CELIGNY	Jean-Luc		
3	DELTA	Edouard		X	BELIA	Georges	X	
4	BERAL	Olga	X		ELEORE	Jean-Pierre		
5	EUSTACHE	Fred	X		MOUSSE	Tony	X	
6	CHALUS	Ary		X	BERNADOTTE	Denis		
7	BABEL	Francis	X		LICIUS	Romain		
8	FAIRFORT	Éric	X		BABEL	Fred		
9	ATALLAH	André		X				
10	RICHARD	Maryvonne		X				
11	ABELLI	Thierry		X	COËZY	Georget		
12	ABSALON	Kévin		X	SIBA	Denise		
13	ZOZO	Gaby		X	DORVILLE	Murielle		
14	JOSPITRE	Christian		X	BALON	David	X	
15	OPET	Ghislaine	X		PHILETAS	Christina		
16	VALLUET	Anselme	X		MOUILA	Gladys		
17	BERCHEL	Jean-Marie		X	PIOCHE	Mireille		
18	LANDRY	David		X	ROSEAU	Fabrice		
19	CORNET	Cédric		X	FRAIR	Jules		
20	DAMO	Jimmy		X	BEAUPERTHUY	Emmery		
21	ERDAN-DESCOTEAUX	Nicole		X	DI RUGGIERO	Patrick		
22	POMPILIUS	Anaïs		X	DI RUGGIERO	Nicole		
23	EMMANUEL	Félix		X	SAHAI	Serge	X	
24	BROCHANT	Patrick		X	TARER	Philippe		
25	MARICEL	Arthur	X		SAPOTILLE	Jocelyn		
26	COMBES	Yvon		X	BEAUZOR	Lucien	X	
27	MAES	Jean-Claude	X		ETZOL	Maryse		
28	HEGESIPPE	Jean-Marc		X	TOTO	Joel		
29	MANNE	Éric	X		DANQUIN	Alberte		
30	LUSINE	Jacqueline		X	EMMANUEL	Anaïs		
31	DULAC	Daniel	X		PELAGE	Patrick	X	
32	ARMOUGOM	Betty		X	LOQUES	Rose-Marie		

	TITULAIRES		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>	SUPPLEANTS		<i>Présents</i>	<i>Abs, exc</i>
33	DEZAC	Philippe	X		COQUITTE	Richard		
34	CHICOT	Eddy		X	LUCE	Fabrice		
35	CHERALDINI	Laurent	X		VERSIN	Rony		
36	KINDEUR	Ornella	X		MORDIER	Rose-Lise		
37	DURIMEL	Harry		X	PELLECUIER	François		
38	GALVANI	Tania		X	LOUIS	Jimmy		
39	ELIZABETH	Camille	X		PHIBEL	Christine		
40	MELANE	Merlin	X		FAMIBELLE	Roselise		
41	MOUNSAMY	Olivier	X		ZEMBAMA	Rodrigue		
42	MOUSTACHE-MAYEKO	Alin		X	BOUDHOU	Dimitri		
43	VERGE-DEPRE	Yves	X		RANCÉ	Rangy	X	
44	LAVAURY-BOSC	Jean-Pierre		X	BON	Pascal		
45	LATCHOUMANIN	Éric	X		KANDASSAMY	Marcel		
46	COUPPE DE K/MARTIN	Georges	X		NARDIN	Georges		
47	CRAIL	Christophe		X	DELOS	Sylvie		
48	REPIR	Jimmy		X	MAURIELLO	Edmée		
49	LORIDON	Eddy		X	ABELA	Jean-Marie		
50	RICHARD	Albert	X		SEJOR	Nelly		
51	EZELIN	Jean-Claude		X	BRUDEY	Philippe		
52	PETIT	André	X		BEAUJOUR	M. Dany		
53	BRUDEY	Hilaire		X	ROGERS	Patrick		
54	FOY	Manon		X	DEHER	Gaëlle		
55	SACILÉ	Serge	X		LOSAT	Albert		
56	SARREAU	Alain	X		LAROCHELLE	Louis		
57	ANDRÉ	Héric	X		DELANNAY MALESPINE	Rosie		
58	MICHINEAU	Magloire		X	RÉNIA	Olivier		
59	LANCASTRE	Joel	X		BOULON	Ernan		
60	TOI	Yvon		X	BRESLAU	Nicolas		

Procurations : M. Georges **COUPPE DE KERMARTIN** à M. Éric **LATCHOUMANIN**.

Secrétaire de séance : Mme Ornella **KINDEUR**

CREATION DES COMMISSIONS SECTORIELLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L5211-49-1

Considérant la nécessité de préparer les dossiers en commission,

Ayant entendu l'exposé du Président,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par,

Voix pour	33
Abstentions	0
Voix contre	0

DECIDE

Article 1 : D'instituer sept commissions sectorielles composées d'un président et de cinq membres maximum.

Les commissions sont les suivantes :

La Commission Eclairage Public, Gestion énergétique, Transition énergétique :

- *Examiner les conditions de l'exercice de cette compétence optionnelle.
- *Mettre en œuvre un plan d'action pour répondre aux enjeux liés à l'utilisation de l'énergie.
- *Mettre en place des opérations de sensibilisation aux économies d'énergie.

La Commission Programmation, schéma directeur d'électrification :

- *Définir une politique d'investissement du syndicat sur le réseau d'électricité.

La Commission Qualité :

- *Veiller à l'application de toutes les règles et normes liées aux activités internes et externes du syndicat.
- *Mettre en place un Système Qualité (norme ISO 9001).

La Commission Communication :

- *Décliner un plan de communication pour l'ensemble des acteurs du syndicat.
- *Assurer l'adhésion des élus et de la population aux projets du Sy.MEG par une communication efficace.

La commission des Finances :

- *Examiner les documents budgétaires.
- *Rechercher les financements nécessaires aux actions du syndicat.

La commission Contrôle de la concession

- *Assurer le contrôle de la délégation du service public dans le cadre du cahier des charges de concession.
- *Analyser l'état du patrimoine, de son entretien et de son renouvellement.
- *Analyser la bonne exploitation des ouvrages concédés et du niveau de qualité de service.

La commission des Travaux

- *Définir le programme annuel et pluriannuel des travaux de renforcement du réseau électrique.
- *Assurer le suivi et le contrôle des travaux.

Les commissions seront composées d'un président et de 5 membres maximum.

Article 2 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Signé le mercredi 30 septembre 2020
Président
DULAC Daniel

